Université BORDEAUX MONTAIGNE

Direction Générale des Services

Ref : CA2019/74

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DÉCEMBRE 2019

DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU BUDGET INITIAL (EXERCICE 2020) DE L'ÉTABLISSEMENT

➲ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 13 décembre 2019 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,

Vu *le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3, R.719-52 à R.719-112,*
Vu *les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,*

Le quorum étant atteint,
Entendu l'exposé de Mme Laville, Vice-Présidente du Conseil d'Administration et de Mme Onillon, Directrice des Affaires Financières,

➢ *Après en avoir délibéré,*

➲ *APPROUVE le budget initial 2020 de l'établissement,* selon les éléments présentés dans les tableaux budgétaires ci-dessous référencés:
▪ Tableau n° 1 - Tableau emplois ;
• Tableau n° 2 - Tableau autorisations budgétaires;
• Tableau n° 4 - Tableau équilibre financier ;
• Tableau n° 6 - Situation patrimoniale ;
• Tableau n° 9 - Tableau agrégé des opérations pluriannuelles
(tels que figurant en « budget initial 2020 » joint à la présente délibération).

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 13 décembre 2019.

Nombre de membres présents	**19**
Nombre de membres représentés	**10**
Nombre d'abstentions	**0**
Nombre de votes blancs	**0**
Nombre de suffrages exprimés	**29**
Nombre de votes pour	**29**
Nombre de votes contre	**0**

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le : 13/03/2020

Transmis à Mme la Rectrice Chancelière des Universités d'Aquitaine le : 15/01/2020